MINISTÈRES
ÉDUCATION
JEUNESSE
SPORTS
ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
RECHERCHE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction générale des ressources humaines

Sous-direction du recrutement

DGRH D5

Décision

portant nomination du jury d'admissibilité pour le recrutement externe d'assistants ingénieurs, branche d'activité professionnelle A (sciences du vivant, de la terre et de l'environnement), emploi-type Assistant-e ingénieur-e en études d'environnements géo-naturels et anthropisés, session 2022

N° A3D47ASIES1

La ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 16 mars 2021 portant adaptation des règles de composition des jurys de concours de recrutement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 ;

Vu l'arrêté du 21 mars 2022 autorisant au titre de l'année 2022 l'ouverture de concours pour le recrutement d'assistants ingénieurs,

DÉCIDE

Article 1er : Sont nommés membres du jury d'admissibilité pour le recrutement externe d'assistants ingénieurs dans la branche d'activité professionnelle A (sciences du vivant, de la terre et de l'environnement), emploi-type Assistant-e ingénieur-e en études d'environnements géo-naturels et anthropisés, au titre de l'année 2022 :

Madame RAISON Sylvie, professeure des universités de 2ème classe, présidente, Université de Strasbourg, Strasbourg.

Monsieur DE MONTIGNY Jacky, professeur des universités de classe exceptionnelle, vice-président, Université de Strasbourg, Strasbourg.

Monsieur FRAICHARD Stéphane, ingénieur de recherche de 1ère classe, expert, Université de Bourgogne, Dijon.

Madame IMMEL Françoise, ingénieure de recherche de 1ère classe CNRS, experte, Université de Franche-Comté, Besançon.

Madame MEYER Laurence, ingénieure de recherche de 1ère classe, experte, Université de Strasbourg, Strasbourg.

Monsieur HEINTZ Dimitri, ingénieur de recherche hors classe CNRS, Centre national de la recherche scientifique, Strasbourg.

Madame BLEYKASTEN-GROSSHANS Claudine, maître de conférences de classe normale, suppléante, Université de Strasbourg, Strasbourg.

Monsieur LECLERC Vincent, maître de conférences hors classe, suppléant, Université de Strasbourg, Strasbourg.

Article 2 : En cas d'empêchement de la présidente désignée, la présidence sera assurée par le vice-président désigné.

Fait à Paris, le 01/07/2022

Pour la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche et par délégation,

La sous-directrice du recrutement

Nadine COLLINEAU